

Commande publique

Fiche adoptée lors du Conseil d'administration du 13 mars 2014

Prestations intégrées à l'adhésion

Conseil et diagnostic de premier niveau

- relatifs à l'application des dispositifs réglementaires en vigueur.

Formation / séminaires

- veille juridique relative aux problématiques liées à la commande publique (directives européennes, évolution du CMP, etc...) et benchmark "achat public" en lien avec les acteurs locaux, participation au réseau local des acheteurs publics.

Mise à disposition de la **plateforme Marchés Publics**

Prestations à la vacation : font l'objet d'une convention

Expertise : mise à disposition des compétences internes propres à analyser la problématique posée par la collectivité adhérente et, le cas échéant, l'accompagner dans la formalisation puis la mise en œuvre opérationnelle de son projet (**rédaction de DCE**, analyse des offres, démarrage).

Optimisation de l'achat public conduit par la collectivité adhérente : diagnostic de l'organisation, des ressources consacrées à la commande publique, recherche de pistes d'optimisation (définition optimale des besoins et des procédures utilisées dans le respect du CMP, benchmark sur les pratiques similaires en fonction de la famille d'achat, élaboration d'un référentiel des bonnes pratiques internes, formations spécifiques).